

## conjoncture

3

**TOURISME**

1er trimestre 2015,

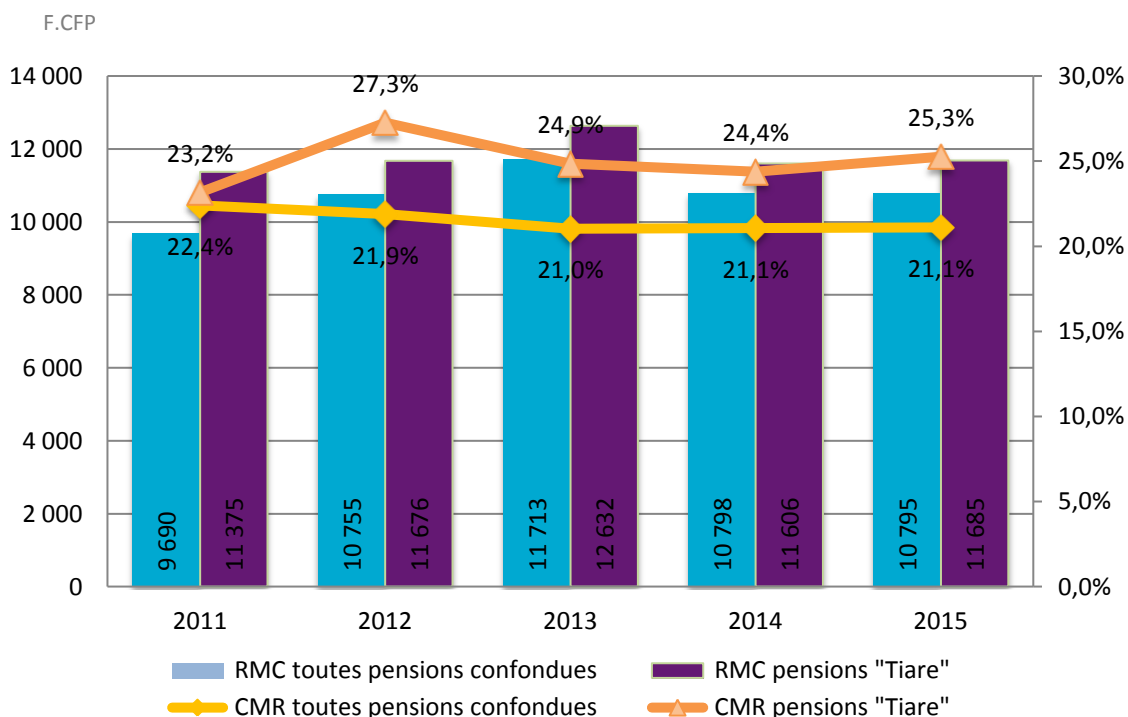
### HÔTELLERIE FAMILIALE

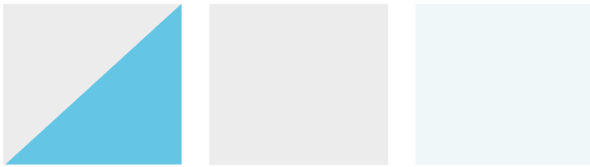
Au premier trimestre 2015, le coefficient moyen de remplissage (CMR) des pensions de familles reste stable, à 21,1 % par rapport au même trimestre de l'année 2014. Cette stabilité masque une légère diminution de la fréquentation aux îles sous le vent, Tuamotu et Gambier qui représentent 62 % des chambres louées.

Le revenu moyen par chambre louée (RMC) est quasiment identique à 10 795 FCFP. Les pensions de familles sont majoritairement occupées par les touristes internationaux, qui ont consommé 59 % des nuitées vendues sur ce trimestre.

Le taux de remplissage des établissements classés est de neuf points plus élevé (25 %) que celui des établissements non-classés (16 %) et leur revenu moyen par chambre louée (RMC), supérieur de 26 %.

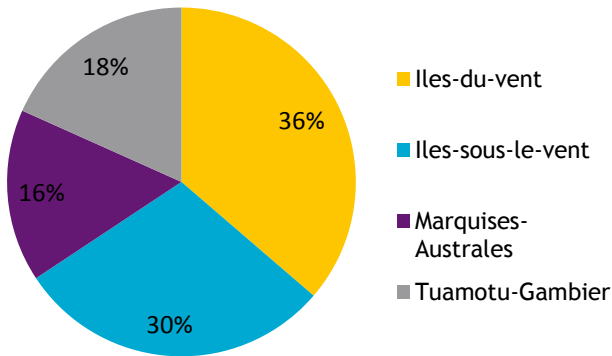
### INDICATEURS DE GESTION DU TRIMESTRE EN CUMUL



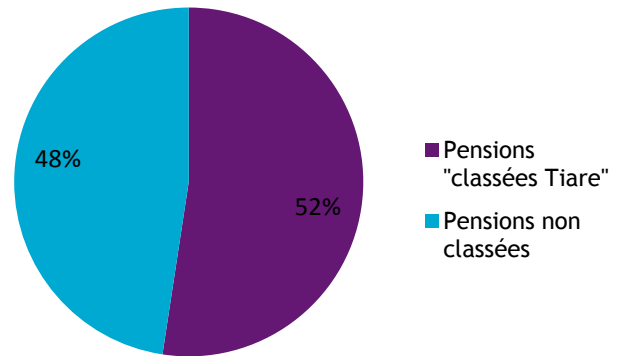


**NOMBRE TOTAL DE PENSIONS ENQUETÉES : 112**

**RÉPARTITION DES CHAMBRES OFFERTES PAR ARCHIPEL**

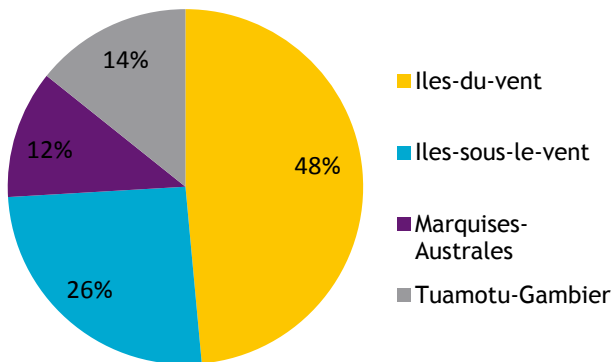


**RÉPARTITION DES CHAMBRES OFFERTES PAR CLASSE**

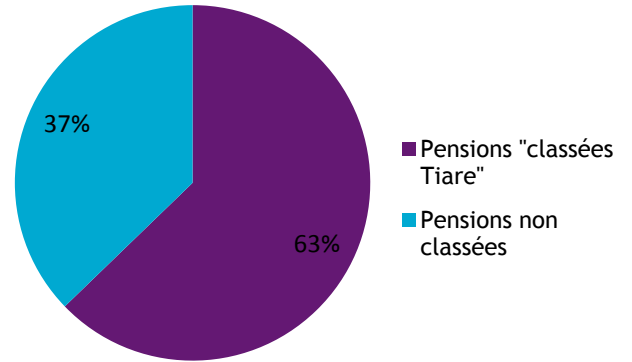


Source: ISPF - Enquête de Fréquentation dans la Petite Hôtellerie Familiale (EPPHF)

**RÉPARTITION DES CHAMBRES VENDUES PAR ARCHIPEL**

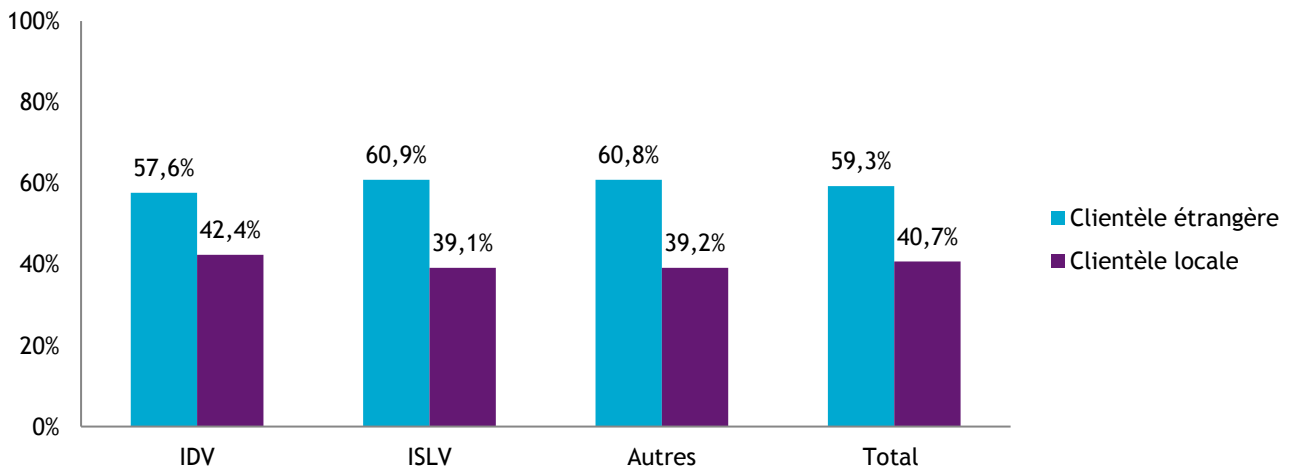


**RÉPARTITION DES CHAMBRES VENDUES PAR CLASSE**



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation dans la Petite Hôtellerie Familiale (EPPHF)

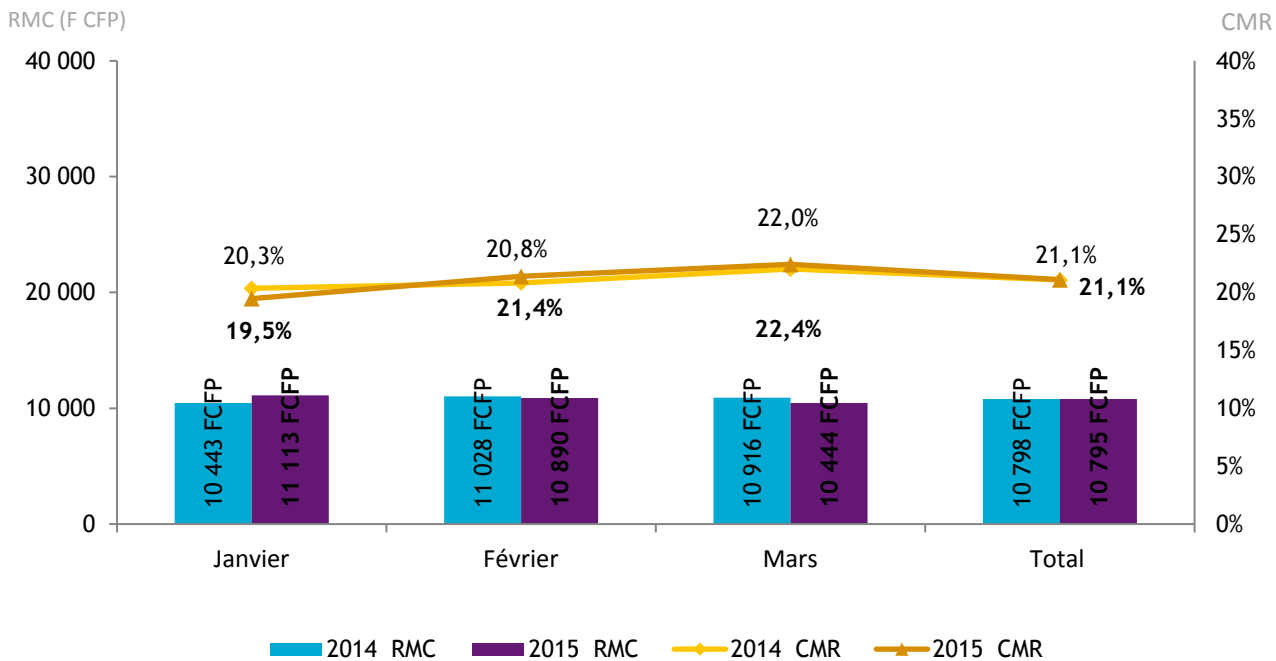
**RÉPARTITION DES CHAMBRES VENDUES PAR TYPE DE CLIENTÈLE**



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation dans la Petite Hôtellerie Familiale (EPPHF)

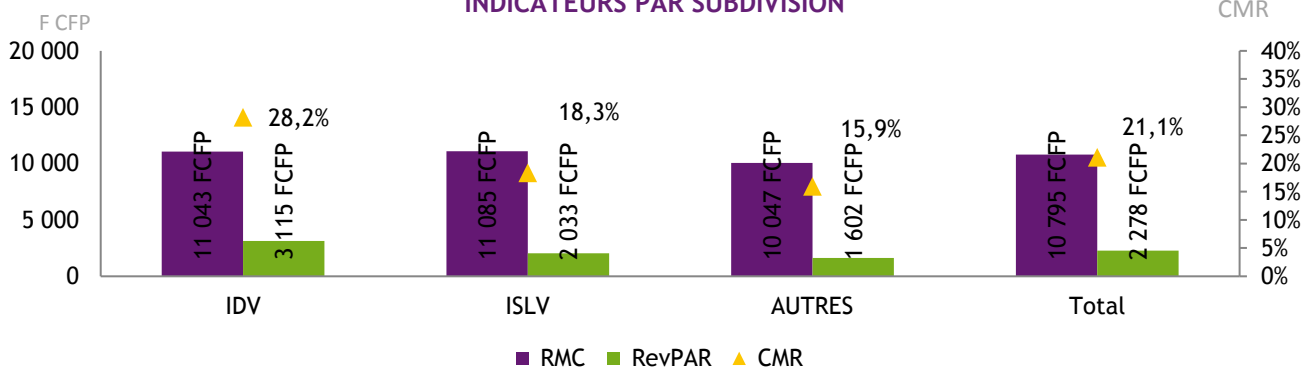
INDICATEURS DE GESTION DU TRIMESTRE : TOUTES PENSIONS CONFONDUES

Revenu moyen par chambre louée : 10 795 FCFP  
 Revenu moyen par chambre disponible : 2 278 FCFP  
 Coefficient moyen de remplissage : 21,1%



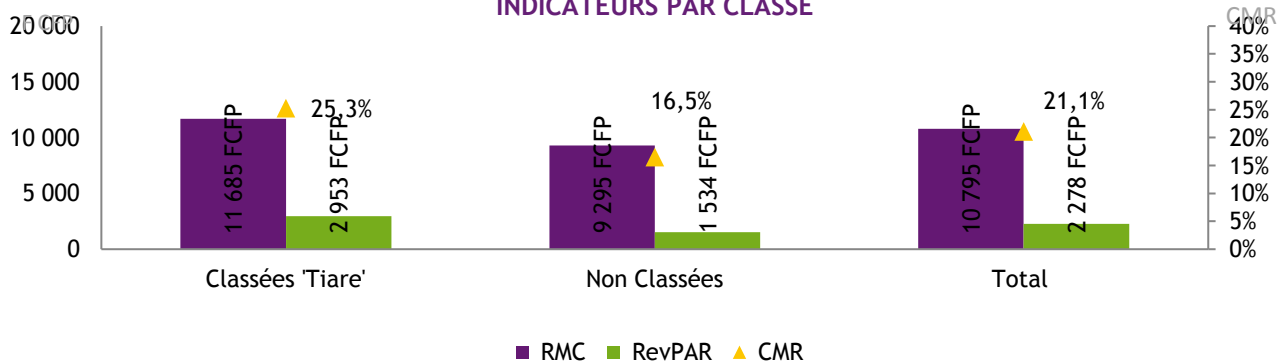
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation dans la Petite Hôtellerie Familiale (EFPFH)

INDICATEURS PAR SUBDIVISION



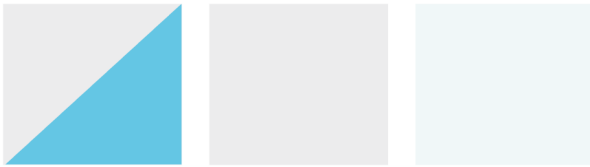
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation dans la Petite Hôtellerie Familiale (EFPFH)

INDICATEURS PAR CLASSE



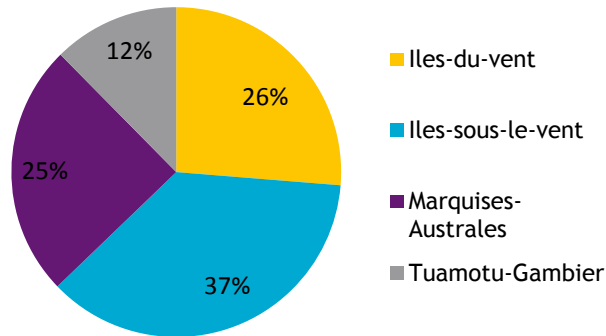
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation dans la Petite Hôtellerie Familiale (EFPFH)



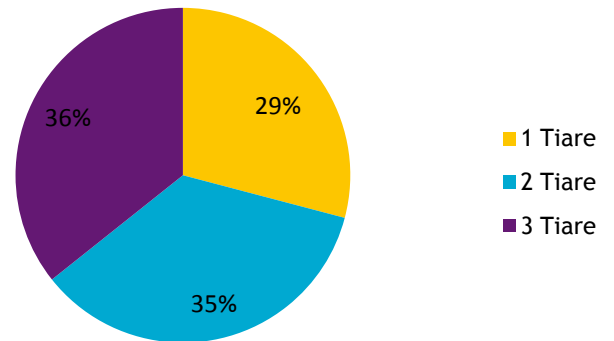


**NOMBRE DE PENSIONS "CLASSÉES TIARE" ENQUETÉES : 75**

**RÉPARTITION DES CHAMBRES OFFERTES PAR ARCHIPEL**

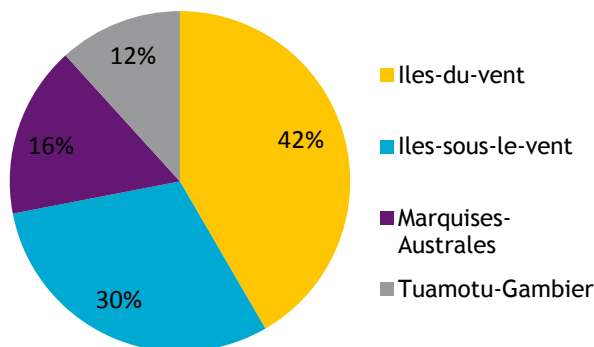


**RÉPARTITION DES CHAMBRES OFFERTES PAR CLASSEMENT TIARE**

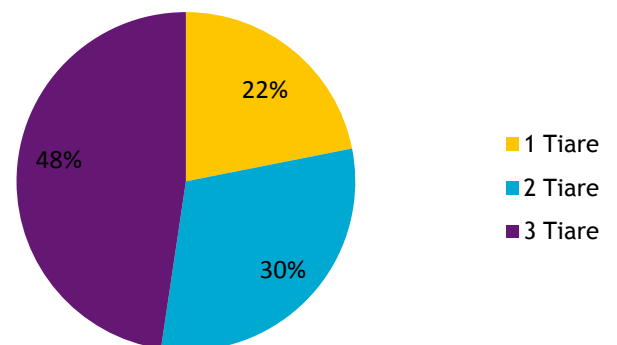


Source: ISPF - Enquête de Fréquentation dans la Petite Hôtellerie Familiale (EFPFH)

**RÉPARTITION DES CHAMBRES VENDUES PAR ARCHIPEL**

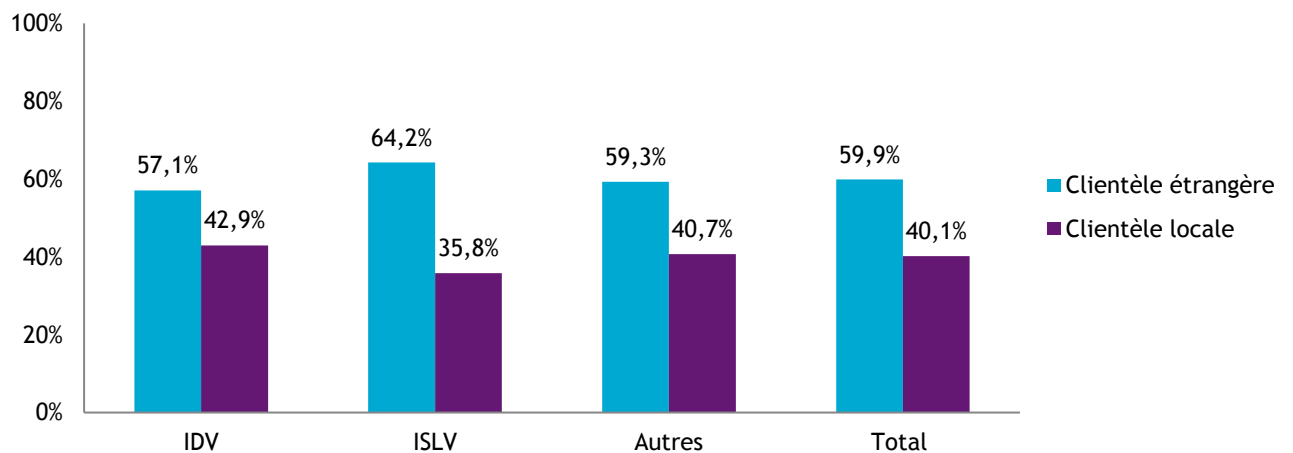


**RÉPARTITION DES CHAMBRES VENDUES PAR CLASSEMENT TIARE**



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation dans la Petite Hôtellerie Familiale (EFPFH)

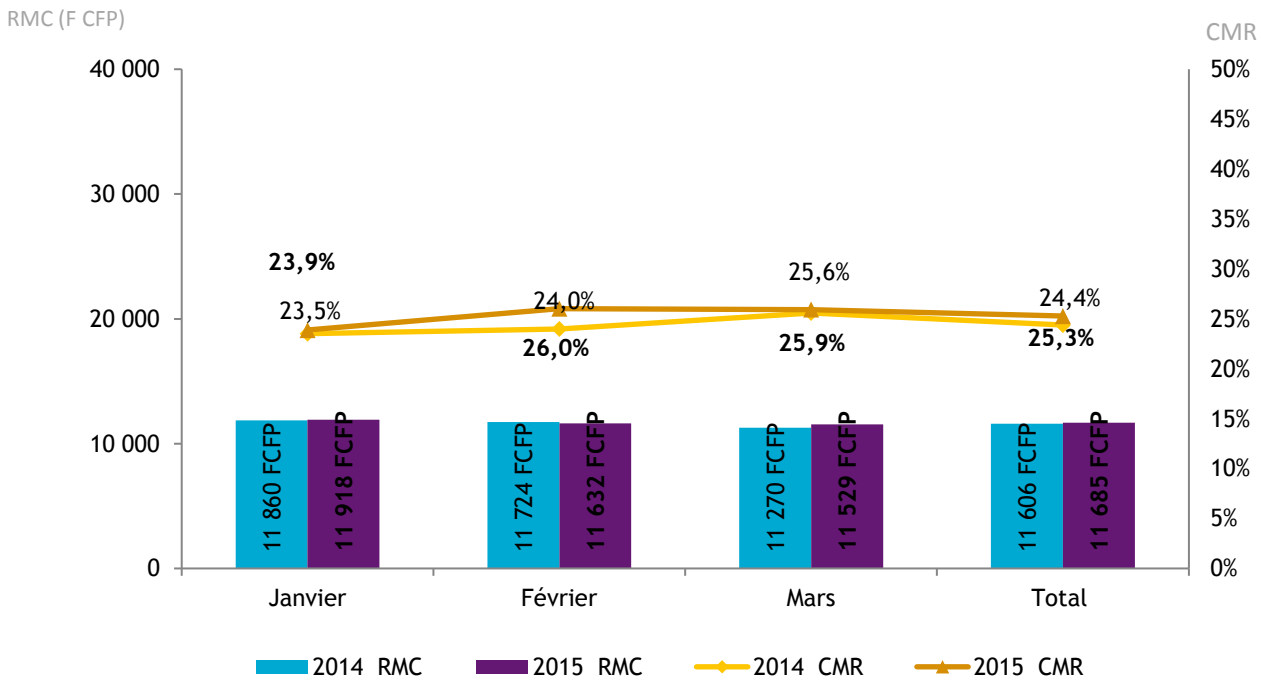
**RÉPARTITION DES CHAMBRES VENDUES PAR TYPE DE CLIENTÈLE**



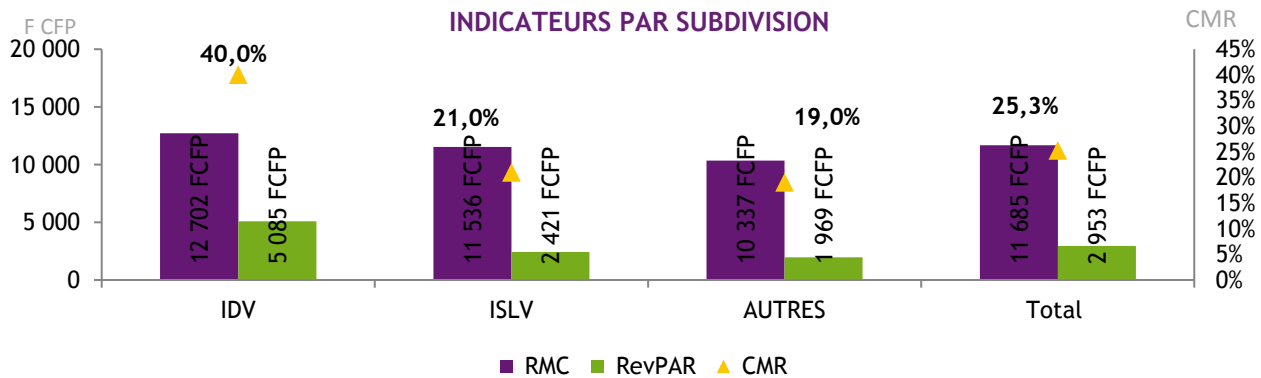
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation dans la Petite Hôtellerie Familiale (EFPFH)

INDICATEURS DE GESTION DU TRIMESTRE : PENSIONS "CLASSÉES TIARE"

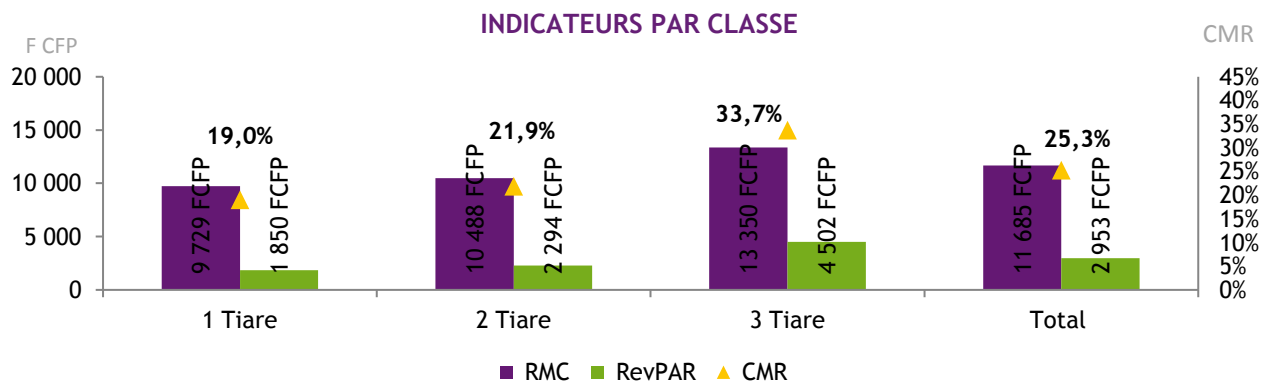
Revenu moyen par chambre louée : 11 685 FCFP  
 Revenu moyen par chambre disponible : 2 953 FCFP  
 Coefficient moyen de remplissage : 25,3%



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation dans la Petite Hôtellerie Familiale (EFPFH)



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation dans la Petite Hôtellerie Familiale (EFPFH)



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation dans la Petite Hôtellerie Familiale (EFPFH)



## DÉFINITIONS

**Coefficient Moyen de Remplissage (CMR) :** Exprimé en pourcentage, il indique le niveau moyen de fréquentation d'un hébergement sur la période donnée. Il est obtenu en divisant le nombre de chambres louées par le nombre de chambres offertes à la location.

**Le Revenu Moyen par Chambre louée (RMC) :** Le RMC reflète le prix moyen auquel est louée une chambre sur une période donnée. Il est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres louées. Le RMC est exprimé hors taxes.

**Le Revenu Moyen par Chambre disponible (RevPar) :** Est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres disponibles. Il peut également être obtenu en multipliant le RMC par le CMR. Il permet de mieux cerner les liens entre le remplissage et le prix de vente. Le RevPar est exprimé hors taxes.

**Classement Tiare :** Les établissements relevant de l'hébergement de tourisme chez l'habitant et de la petite hôtellerie familiale font l'objet d'un classement par nombre de fleurs de tiare croissant, de un à trois, suivant la qualité et les attraits touristiques de leur site d'implantation, le niveau de confort et d'équipement de leurs installations et les services proposés, sur la base de normes et selon des modalités fixées par l'arrêté n° 494 CM du 12 avril 2001 modifié . Que l'établissement soit existant ou en projet, la classification permet d'être reconnu mondialement par les professionnels du tourisme (parution dans le guide du voyage du GIE « Tahiti Tourisme ») et de solliciter des aides financières du Pays. (Source : Service du Tourisme (SDT))